

AMNESTY INTERNATIONAL

ARTICLE

AILRC-FR
ACT 30/032/2013
17 mai 2013

Des militants à travers le monde s'attaquent à l'homophobie en Jamaïque, en Ukraine et en Afrique du Sud

En Jamaïque, certains hommes sont considérés comme des criminels simplement pour avoir exprimé leur amour.

À Kiev, la capitale de l'Ukraine, les tentatives visant à organiser une marche des fiertés ont rencontré de nombreux obstacles car il existe des risques très réels de violence contre les manifestants, et la police ne protège pas ces derniers.

En Afrique du Sud, la haine homophobe se traduit souvent par des attaques violentes ainsi que des homicides qui font rarement l'objet d'enquêtes.

Ces trois pays donnent un aperçu des types de discrimination et de violences subies par les personnes, lesbiennes, gays, bissexuelles, transgenres et intersexuées (LGBTI) dans le monde entier. Dans de nombreux pays, ce climat de préjudice augmente les risques d'agression et autres atteintes aux droits humains commises contre des personnes en raison de leur orientation sexuelle et identité de genre réelle ou présumée.

Le 17 mai, à l'occasion de la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, des sympathisants d'Amnesty International à travers le monde agiront pour exposer la situation des personnes LGBTI dans ces trois pays et manifester ainsi leur solidarité.

Une très forte discrimination

Partout dans le monde, des personnes sont confrontées à de nombreuses violations des droits humains en raison de leur orientation sexuelle réelle ou perçue, ou de leur identité de genre.

Les personnes LGBTI font face à des niveaux anormalement élevés de discrimination en matière d'accès aux soins, à l'éducation, à l'emploi ou au logement. Dans beaucoup de pays, les relations homosexuelles consensuelles sont toujours considérées comme des crimes et les LGBTI sont souvent victimes de violence, de harcèlement, d'arrestations arbitraires, de détention illégale, d'emprisonnement et de torture. Plusieurs pays continuent d'imposer la peine de mort pour des relations consensuelles homosexuelles. D'autres pays risquent d'introduire cette sentence.

Les LGBTI sont également privés du droit à la liberté d'expression et de réunion. Dans certains pays, les militants organisant des marches des fiertés font face à des

interdictions des autorités municipales ou sont insuffisamment protégés par la police lorsqu'il existe des menaces de violences.

La Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie a été créée en 2004 pour attirer l'attention des décideurs, des influenceurs, des mouvements sociaux, du public et des médias sur ces questions. Elle a lieu le 17 mai de chaque année pour commémorer la décision de l'Organisation mondiale de la Santé de 1990, qui a cessé de considérer l'homosexualité comme un trouble mental.

« Les personnes LGBTI de nombreux pays subissent la discrimination, la violence et la peur au quotidien », a déclaré Emily Gray, du programme Genre, sexualité et identité d'Amnesty International.

« En cette Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, Amnesty International appelle des milliers de militants à faire une forte démonstration de solidarité pour aider à changer les attitudes et les réalités en Jamaïque, Ukraine et Afrique du Sud."

La réponse des militants

En **Jamaïque**, les pratiques homosexuelles consensuelle entre hommes restent un crime et sont passibles de dix années d'emprisonnement. Bien que ces lois soient rarement appliquées, le climat résultant de ce type de préjudice augmente la probabilité de discrimination, d'agressions et d'autres atteintes aux droits humains contre des personnes en raison de leur orientation sexuelle et identité de genre réelle ou supposée.

Ces discriminations produisent fréquemment des arrestations arbitraires, des détention et mauvais traitements pour les LGBTI. L'accès aux soins de santé, au logement, à l'emploi et à d'autres services sont également limités par des niveaux disproportionnés de discrimination.

Pendant la campagne électorale de décembre 2011, l'actuelle Première ministre du pays, Portia Simpson Miller, a déclaré que nul ne devait être victime de discrimination en raison de son orientation sexuelle, et que le gouvernement devait protéger les LGBTI.

Les militants d'Amnesty International se [servent de Twitter](#) pour rappeler à la Première ministre et à son gouvernement l'urgence de prendre des mesures concrètes pour concrétiser cet engagement.

En Europe, les personnes LGBTI d'**Ukraine** [font l'objet de préjugés et de discrimination de la part du public et de l'État](#). Des dirigeants de communautés religieuses et des responsables gouvernementaux élus ont tenu des commentaires discriminatoires concernant les LGBTI.

Aucune marche des fiertés n'a jamais eu lieu en Ukraine. Une marche prévue à Kiev en mai dernier a été annulée en raison des menaces de violence contre les participants, et du fait que la police n'a pas mis en place une sécurité adéquate.

D'autres événements publics organisés par des groupes LGBTI ont été interdits de peur de susciter des réactions négatives de la part du public. Des militants LGBTI ont été poursuivis pour avoir exercé leur droit à la liberté de réunion pacifique.

Une marche des fiertés prévue pour le 25 mai de cette année risque d'être annulée en raison des menaces et des mesures de protection insuffisantes de la police.

Amnesty International soutient pleinement la marche des fiertés à Kiev. L'organisation a collaboré avec des organisateurs pour faire en sorte que les autorités locales autorisent cette manifestation. Elle a également envoyé une délégation à cette marche.

Les militants sont également centrés sur **l'Afrique du Sud**, où les crimes de haine visant des personnes en raison de leur orientation sexuelle ou identité de genre réelle ou présumée sont courants.

Entre juin et novembre 2012, Amnesty International a recensé sept meurtres de personnes LGBTI dans ce pays.

Il y a une apparente contradiction entre les lois progressistes de l'Afrique du Sud sur les questions LGBTI, et les réalités concrètes (accès à la justice, par exemple) pour les personnes LGBTI qui sont victimes de crimes de haine. La police, par exemple, n'enquête pas adéquatement sur les affaires de violence contre les LGBTI et le climat continu de peur qu'elles subissent. Dans l'ensemble, l'impunité pour ces crimes de haine se répand.

Dans le cadre du 17 mai, les sympathisants d'Amnesty International vont envoyer des messages personnels de solidarité aux militants LGBTI en Afrique du Sud, pour lutter collectivement contre les crimes de haine.

« Amnesty International estime que toutes les personnes, indépendamment de leur orientation ou identité sexuelle, doivent être en mesure d'exercer pleinement leurs droits humains sans craindre la violence, la discrimination et la persécution », a déclaré Emily Gray.